

**Monsieur Jean Paul Adam, Ministre des Affaires étrangères,
Madame Vicky Van Der Westhuizen, Directeur exécutif du Conseil
national des Jeunes,
Monsieur Raymond Guillouzo, Directeur de l'Institut de la
Francophonie pour l'entrepreneuriat,
Chers participants,
Mesdames et Messieurs**

C'est pour moi un grand plaisir que de représenter le secrétariat général de la Commission de l'océan Indien (COI) pour l'ouverture de cet atelier qui verra la constitution d'un réseau régional de jeunes entrepreneurs.

Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, et Raj Mohabeer, chargé de mission ont initié ce projet d'appui aux jeunes entrepreneurs. Ils vous demandent de bien vouloir les excuser car, en raison d'un calendrier très chargé, ils ont dû annuler leur participation à cet atelier, à la dernière minute. Ils m'ont chargé de vous souhaiter beaucoup de succès pour la constitution de ce réseau pour et par la jeunesse entreprenante. Cette même jeunesse qui composera une Indianocéanie qui se veut innovante et soudée.

Mesdames, Messieurs,

La Commission de l'océan Indien remercie les autorités seychelloises d'accueillir cette réunion de travail. L'organisation de cet atelier aux Seychelles n'est pas le fruit du hasard.

Lors du 28ème Conseil des ministres de la COI qui s'était tenu ici même, aux Seychelles, en janvier 2013, c'était le président James Alix Michel qui voyant les nombreuses potentialités pour les jeunes entrepreneurs de notre région, avait fait part de la nécessité de favoriser la coopération entre les jeunes de nos Etats membres. Il avait ainsi déclaré « Connecter la jeunesse de nos îles, c'est aussi connecter l'avenir commun de nos îles ».

Aujourd'hui, c'est ce mouvement vers l'interconnexion de notre jeunesse entreprenante que la COI entend renforcer. Nos pays rassemblent 25,5 millions d'habitants et plus de la moitié a moins de 20 ans. Il est donc primordial de donner à la jeunesse de notre région les moyens de s'épanouir et de contribuer pleinement à la construction de l'espace indianocéanique compétitif de demain.

Les potentialités sont grandes pour notre région et les secteurs d'activités nombreux. Le président James Alix Michel faisait référence aux potentialités liées à l'économie bleue. Il s'agit en effet d'un secteur essentiel au développement durable de nos Etats insulaires possédant comme principale ressource l'océan Indien. Ce secteur peut aujourd'hui bénéficier de l'esprit innovateur de notre jeunesse abondante, qualifiée, ouverte sur l'international et désireuse de participer au renforcement de l'Indianocéanie.

L'Indianocéanie est particulièrement touchée par le changement climatique. Son développement constitue donc un défi. Mais, n'est-ce pas dans le défi qu'on peut voir les opportunités ? La jeunesse a la mission de repenser les modes de production actuels ce qui leur offre un grand nombre de potentialités dans les secteurs de la gestion énergétique, des Technologies de l'information et de la communication (TIC) ou encore de l'agro-alimentaire.

Chers représentants de la jeunesse entreprenante régionale votre responsabilité est grande. Vous devez participer pleinement à l'écriture et à la réalisation de vos ambitions. La Commission de l'océan Indien est prête à vous accompagner afin de vous donner plus de poids au niveau national, régional voire international.

C'est dans cette optique que la COI pense déjà à un concours intitulé « Jeune entrepreneur de l'océan Indien ». A travers ce concours, la COI entend stimuler l'entrepreneuriat chez les jeunes, notamment dans les secteurs d'avenir que nous avons identifiés, comme l'industrie agroalimentaire, le tourisme, les nouvelles technologies.

Les entretiens avec plusieurs d'entre vous le prouvent. Les dispositifs d'aide à l'initiative entrepreneuriale des jeunes existent, tant au niveau national qu'international. Il vous incombe d'utiliser le tremplin et la visibilité que vous offre la COI pour mieux faire connaître ces dispositifs, mieux les utiliser ou encore influencer sur leur optimisation.

Nous comptons sur vous pour mobiliser votre énergie et permettre la réussite d'un réseau innovant, dont les objectifs sont cohérents avec les besoins et spécificités de nos Etats membres.

Je vous remercie et vous souhaite de fructueux travaux.